

37^e ASSEMBLÉE DES FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER
3 au 7 octobre 2023



RESOLUTION DD/3/10.2022

Objet : Organisation d'une Fresque du Climat pour l'ensemble des Conseillers siégeant à l'Assemblée des Français de l'Étranger à la session de mars 2023

VU

Le "Rapport spécial du GIEC (groupe d'expert intergouvernemental sur l'évolution du climat (https://www.ipcc.ch/site/assets/uploads/sites/2/2019/09/IPCC-Special-Report-1.5-SPM_fr.pdf),

Le Rapport spécial publié le 5 octobre sur le dérèglement climatique d'origine humaine produit par le réseau des scientifiques internationaux du World Weather Attribution et analysant la sécheresse de l'été 2022 en Europe
<https://www.worldweatherattribution.org/wp-content/uploads/WCE-NH-drought-scientific-report.pdf>,

CONSIDÉRANT

- L'Assemblée s'est fixée le développement durable comme une priorité.
- La réalité et l'urgence du changement climatique vécu dans tous les pays que nous représentons dans le monde (sécheresse, inondations, ouragans).

- L'organisation de la Fresque du Climat par la Commission.
- La nécessité pour l'ensemble des élus de l'Assemblée d'être sensibilisés à l'urgence de la situation climatique, permettant de relayer les mécanismes liés au changement climatique.
- La prestation de la Fresque du Climat est à vocation non commerciale,

DEMANDE

- Que la prochaine session de l'AFE de mars 2023 prévoit dans l'ordre du jour une plage horaire afin que tous les membres de l'Assemblée participent à une séance de Fresque du Climat avec des animateurs certifiés.